



Crédit photo : DREAL Centre-Val de Loire

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Centre – Val de Loire

Étude sur les besoins de mobilité durable dans les zones
rurales de la région Centre-Val de Loire et propositions
d'outils de promotion

SYNTHESE Octobre 2019

Avec le soutien
technique et la
participation de :



INTRODUCTION

Une étude au service des territoires ruraux et des collectivités locales

Régulièrement sollicitées par des collectivités locales souhaitant pouvoir mieux aborder les questions de mobilité sur leurs territoires à dominante rurale, les Directions départementales des Territoires du Cher, de l'Indre et du Loir-et-Cher ont sollicité la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Centre-Val de Loire pour que ce sujet soit traité à l'échelle régionale.

La DREAL Centre-Val de Loire a ainsi lancé une étude destinée à fournir, aux services de l'État concernés par la thématique ainsi qu'aux collectivités souhaitant s'y investir, des éléments d'analyse objectifs, fiables et vérifiés sur la mobilité des personnes en milieu rural.

L'étude a poursuivi deux objectifs principaux :

- Faciliter de meilleures compréhension et connaissance de la mobilité dans les territoires ruraux peu denses, pour lesquels les données statistiques habituelles ne sont pas toujours significatives ou tout simplement pas disponibles ;
- Développer et rendre accessible une méthodologie reproductible pour analyser la mobilité sur un territoire rural et en déduire des actions prioritaires à engager – ce dernier point étant renforcé par la valorisation de retours d'expériences en région Centre-Val de Loire et ailleurs.

Elle a été confiée au groupement constitué des cabinets AUXILIA, conseil en transition des territoires, spécialisé en mobilité, concertation et prospective territoriales, et CODRA, spécialisé dans les domaines de la mobilité, de l'urbanisme, de l'habitat et de l'environnement.

Trois temps d'élaboration, de tests et de communication

La réalisation de l'étude s'est faite en trois temps successifs et complémentaires :

- Elaborer une méthodologie d'étude des mobilités des habitants en territoires ruraux ;
- Tester cette méthodologie sur 2 territoires pilotes : le Pays de la Châtre en Berry et la Communauté de communes du Val de Cher Controis ;
- Proposer un guide à destination des collectivités souhaitant s'engager dans une réflexion similaire

Elle a abouti à la mise à disposition de tout acteur intéressé, sur le site Internet de la DREAL Centre-Val de Loire¹ :

- D'une boîte à outils méthodologiques pour aborder la mobilité en milieu rural (méthode et outils de diagnostic local des mobilités, pour réaliser une enquête auprès des habitants et pour animer des temps de concertation locaux) ;
- D'un recueil de retours d'expériences utiles en région Centre-Val de Loire et ailleurs ;
- D'un guide méthodologique à destination des collectivités locales, également édité en version papier.



¹ <http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/besoins-de-mobilite-durable-dans-les-zones-rurales-r1407.html>

ELABORATION DE LA METHODE

Le diagnostic local des mobilités

Quatre thèmes principaux ont été approfondis pour produire une méthode d'auto-diagnostic local des mobilités qui puisse être réalisée sans un apport d'expertise extérieure :

- Les caractéristiques géographiques du territoire : occupation du sol, relief ;
- Les caractéristiques du territoire et urbanisation : démographie et socio-économie, pôles générateurs de trafic, planification, projets urbains ;
- Les conditions des déplacements : voirie et circulation, réseaux de transport, intermodalité, modes actifs, management de la mobilité... ;
- Les pratiques de mobilité : déplacements domicile-travail et domicile-études.

Pour chacun de ces thèmes, il a été proposé :

- Une problématisation (pourquoi ce thème, dans quel but ?) ;
- Le détail des indicateurs à analyser ;
- Une méthode pour réaliser l'analyse à partir de données accessibles et libres de droits et sans aide extérieure.

Un tableau récapitulatif de l'ensemble des indicateurs et des sources associées a été produit et intégré à la boîte à outils méthodologiques.

L'enquête auprès des habitants

Un modèle d'enquête quantitative à destination des habitants des territoires ruraux a été construit.

Cette enquête permet de compléter les connaissances acquises à travers l'analyse des données domicile-travail, et de connaître plus finement les habitudes et difficultés de mobilité des habitants d'un territoire rural, quelle que soit leur motif de déplacement. Cinq thématiques y sont abordées :

- Lieu de vie : sentiment par rapport au territoire habité ;
- La mobilité au quotidien : comment s'organisent les déplacements au quotidien, mesure et impact de la précarité énergétique ;
- Faciliter la mobilité : comment faciliter les déplacements et connaître les contraintes qui pèsent dessus ;
- Réduire les besoins en mobilité : mesures à développer pour diminuer le nombre/la distance/la durée des déplacements ;
- Situation de la personne : sexe, âge, situation professionnelle, revenus du ménage.

Les conditions de diffusion de l'enquête ont également été approfondies, aussi bien en ce qui concerne les modalités d'accès (version numérique, version papier) qu'en matière de



communication et mobilisation d'acteurs en amont pour encourager la participation u plus grand nombre.

La concertation

La méthode proposée intègre également un important volet participatif, ou de concertation. Compte tenu de la nature des sujets traités, très ancrés dans la vie quotidienne, et de la nécessité de faire appel aux acteurs locaux dans la perspective d'identifier des solutions à la fois innovantes mais aussi frugales en termes de coûts, la concertation avec les acteurs d'un territoire rural, ainsi qu'avec des habitants, est déterminante.

Un mini-guide de concertation à l'usage des études locales de mobilité en milieu rural a ainsi été conçu et intégré à la boîte à outils méthodologique. Il s'appuie sur la présentation de 7 méthodes de concertation, dont la diversité est destinée à fournir une solution méthodologique à toute situation rencontrée, ou en fonction des sensibilités et motivations des acteurs concernés.

Les autres outils

En complément des principaux outils et méthodes rappelés ci-dessus, trois autres outils ont été développés et intégrés à la boîte à outils méthodologiques :

- Une méthode d'analyse de la précarité en matière de mobilité, fortement liée au questionnaire d'enquête auprès des habitants ;
- Des éléments pour développer une démarche de communication engageante ;
- Des éléments pour développer une démarche de communication plus classique.

TEST SUR DEUX TERRITOIRES VOLONTAIRES

Deux territoires se sont portés volontaires dans le cadre de l'étude, pour mettre en application les outils méthodologiques proposés. Pour cette phase expérimentale, les territoires ont été accompagnés, de manière à identifier autant que possible les mesures de simplification ou de clarification de la méthode à intégrer aux différents outils, dans la perspective de l'édition du Guide méthodologique.

Éléments clés à retenir des deux démarches volontaires

Rappel des territoires volontaires

Les deux territoires volontaires qui ont participé à la démarche sont :

- Le Pays de La Châtre en Berry, dans l'Indre, qui regroupe trois communautés de communes, pour un total de 51 communes et environ 30 000 habitants ;
- La Communauté de communes du Val de Cher Controis, dans le Loir-et-Cher, qui regroupe 33 communes et environ 50 000 habitants.

Diagnostiques locaux et enquêtes

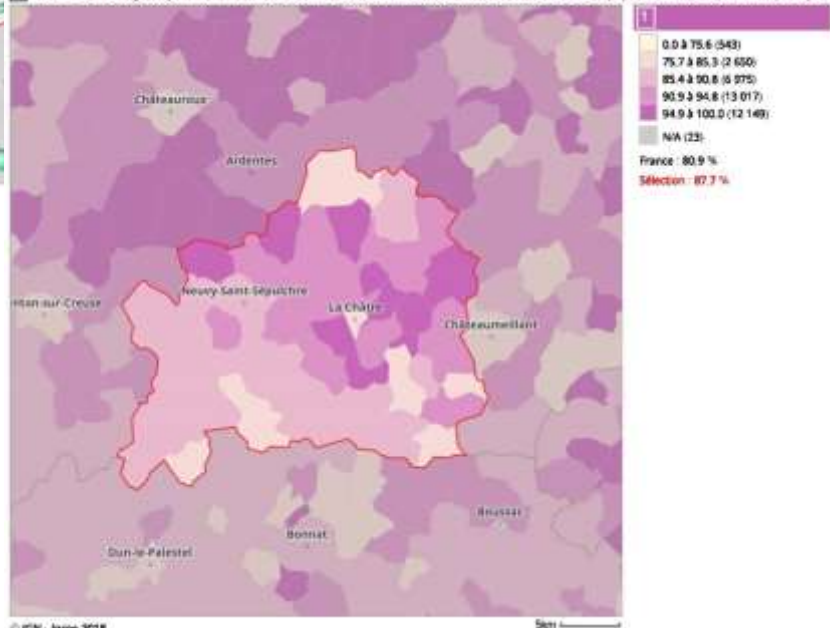
Pour chaque territoire, la méthode construite en amont a été appliquée. Le diagnostic local des mobilités a été réalisé selon l'approche « d'auto-diagnostic » proposée, en s'appuyant notamment sur les données et productions cartographiques libres de droits disponibles sur le site Internet de l'INSEE. Deux exemples de réalisations de ce type sont reproduits ci-dessous :

1 Population municipale (historique depuis 1876), 2015 - Source : Insee. Recensement de la population (RP), exploitation principale



© IGN - Insee 2018

1 Part des ménages ayant au moins 1 voiture (%), 2015 - Source : Insee. Recensement de la population (RP), exploitation principale



© IGN - Insee 2018

5km

Par ailleurs chaque territoire a organisé, après une démarche de communication et d'information à la population locale (gazettes municipales et intercommunales, affichage, réseaux sociaux, relais d'acteurs locaux...), une enquête sur les pratiques et besoins de mobilité, sur la base du questionnaire type élaboré en amont. Après un mois d'enquête sur chacun des deux territoires, 335 réponses ont été obtenues sur le Pays de La Châtre en Berry, et 255 sur la CC du Val de Cher Controis. Dans les deux cas, ces volumes sont à la fois très honorables compte tenu des délais courts de réalisation et amplement suffisants pour disposer de tendances intéressantes.

Concertation

Deux démarches de concertation complémentaires ont également été proposées et testées sur les deux territoires :

- Un atelier intitulé « groupe mobilité » avec la participation d'acteurs locaux ;
- Un focus group organisé avec des habitants.

Les ateliers, qui ont eu lieu respectivement le 10 avril 2019 à Aigurande et le 11 juin 2019 à Contres, proposaient le programme suivant, qui incluait des temps d'échange entre chaque séquence :

- Une introduction rappelant les objectifs de l'étude pilotée par la DREAL Centre-Val de Loire et spécifiant les objectifs locaux (mieux connaître les pratiques et contraintes des habitants

en matière de mobilité et identifier des pistes d'actions pour faciliter les déplacements de tous les habitants et améliorer l'accès aux services pour tous) ;

- Un temps de présentation de résultats issus du diagnostic local des mobilités et de l'enquête auprès des habitants ;
- Une séance de réflexion en sous-groupes quant aux pistes d'action à envisager pour améliorer l'accès à tout ce dont a besoin un citoyen sur le territoire considéré.

Selon un principe similaire, mais adapté au contexte, chaque territoire a également organisé un focus group avec quelques habitants représentatifs de situations différentes, invités à participer à une « conversation » dirigée, autour des questions et enjeux de mobilité au quotidien.



« Groupe mobilité » à Aigurande - Pays de la Châtre en Berry. Crédit photo : Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry

Retour d'expérience des deux territoires

Le Pays de La Châtre en Berry a exprimé sa satisfaction, en particulier au regard du volume important de réponses obtenues à l'enquête (335), malgré un temps de communication amont limité, et de la bonne dynamique de l'atelier mobilité, qui a permis d'organiser cinq sous-groupes. Le contenu des échanges du focus group habitants a également été apprécié.

Quelques points d'amélioration ont été identifiés :

- Mieux communiquer en amont, et plus tôt, notamment auprès des mairies, acteurs moteurs sur le territoire, tout en s'appuyant mieux sur les moyens modernes tels que les réseaux sociaux (la page Facebook de la ville de La Châtre a été bien fréquentée pendant la période d'enquête marché) et en complétant par un travail de proximité sur les marchés ou aux sorties d'écoles ;
- Améliorer la participation d'entreprises et dans une moindre mesure d'associations locales à l'atelier de concertation ;
- Envisager en début de démarche une première rencontre avec les élu-e-s pour pouvoir disposer ensuite de référents et faciliter la mobilisation de tous.

L'étude a permis de sélectionner, à l'issue d'un séminaire dédié aux élu-e-s du territoire, plusieurs pistes d'actions concrètes, aux échelles respectives des communes (par exemple créer des aires de covoiturage à la sortie des villages), des Communauté de communes (par exemple mutualiser les véhicules existants pour favoriser le transport à la demande ou proposer des vélos à assistance électrique en location longue durée), et enfin du Pays de la Châtre en Berry (aménagement cyclables notamment, à partir des chemins et axes existants).

Cette étude aura été l'occasion pour la collectivité d'engager la réflexion quant à la pertinence et la faisabilité de devenir autorité organisatrice de la mobilité.

La Communauté de communes du Val de Cher Controis a également bénéficié de la démarche, pour laquelle il avait été choisi de l'associer à la mise en œuvre en parallèle du Plan Climat Energie Territorial. Si les résultats à l'enquête (255 réponses) auraient pu être plus nombreux grâce à un plan de communication plus robuste, les travaux réalisés sur la mobilité ont permis de faire avancer cette thématique sur le territoire.

Les deux territoires ont confirmé *a posteriori* que la méthode proposée et ses outils permettent bien de s'emparer du sujet de la mobilité en toute autonomie, à la condition bien sûr d'y consacrer du temps et des moyens humains.